



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Team Cycliste Stade de l'Est Pavillonnais



26 NOVEMBRE 2022

Présents : Alain Crouzilles, Alain Pannetier, Alain Renard, Angel Vasquez, Arnaud Travaillé, Bruno Callico, Bruno Valenti, Claire Travaillé, Corentin Khatir, David Serrano, Didier Herbomez, Eddy Guary, Éric Éberlé, Fabien Veilpeau, Gérard Fouilloux, Grégory Travaillé, Jean-Jacques Cornet, Jean-Michel Marié, Jean-Paul Guillier, Jean-Paul Travaillé, Jean-Pierre Guinebert, Jean-Pierre Vigogne, Laurent Lemaitre, Marc De Paoli, Michel Gavelle, Pascal Layen, Pascal Vanderhaegen, Philippe Clavier, Tassadite Guinebert, Thierry Van Vetteren, Thierry Vella, Yves Le Toriellec.

Excusés : Yohan Nonotte Maire adjoint chargé des sports , Pascal Baron, Julie Travaillé, Hervé Rouland.

Absents : Fabien Mauvais, Baptiste Cléménçon.

Invité : Jean Pierre Rafard Trésorier Général de l'association Omnisports.

Président de séance : Jean-Paul Travaillé, secrétaire de séance Pascal Layen.

1. Jean-Paul ouvre l'assemblée à 14h30 en nous remerciant de notre présence et présente l'ordre du jour.
2. Jean-Paul procède à la lecture de son rapport moral et présente les résultats de la saison écoulée, ainsi que les perspectives pour 2023.
3. Alain présente le bilan financier du club. L'approbation des comptes est acceptée à l'unanimité. A l'issue de cette présentation, Jean Pierre Rafard apporte quelques précisions sur le fonctionnement de l'association Omnisports. Il rappelle notamment que celle-ci est constituée de 6 sections dont le SEP fait partie pour la section cyclisme. Il précise que les subventions accordées aux sections représentent de l'argent public et se doivent d'être rigoureusement contrôlées. A cet effet, il précise que les comptes de l'association sont aussi sous l'égide d'un expert comptable indépendant et d'un commissaire aux comptes agréé. Conscient que les subventions ne couvrent pas tous les frais, il souligne le travail effectué par Jean Paul concernant l'ouverture de nombreux dossiers (dossier haut

niveau par exemple) ou de diverses manifestations (loto par exemple) permettant des rentrées d'argent autres que les subventions.

4. Conformément aux statuts du club, le bureau sortant est dissout à l'issue de son mandat d'un an.
5. Election d'un nouveau bureau : Tassadite, Angel, Alain Pannetier, Jean-Paul, Jean-Pierre G. se représentent. Pascal Layen se présente en remplacement de Pascal Baron qui ne se représente pas, ayant quitté la région parisienne. Il est amplement remercié pour l'excellent travail effectué durant 5 ans de secrétaire de section.
6. Les proposés sont tous réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat d'un an.

Après concertation, les 6 membres du bureau sont élus dans les fonctions suivantes à savoir :

Président : Jean-Paul Travaillé

Secrétaire : Pascal Layen

Trésorier : Alain Pannetier

Responsable bonneterie : Tessa Guinebert

Responsable VTT jeunes : Angel Vasquez

Responsable sécurité : Jean-Pierre Guinebert

7. Informations et questions diverses :

Les entraînements du club ont repris depuis le 05 novembre. Ces entraînements club qui sont à poursuivre, seront agrémentés d'exercices spécifiques à partir de janvier, afin de préparer au mieux les courses de début de saison.

Pour 2023, Jean Paul exprime le souhait de voir le club reconquérir les titres de champion Ile de France et/ou régional. Cette ambition s'applique aussi au cyclo cross. Pour la piste, le challenge de Jean Pierre notre champion, est bien-sûr d'essayer de conserver ses magnifiques résultats obtenus en 2022.

Pour le stage, une consultation prochaine aura lieu afin de se positionner sur la date et le lieu.

L'organisation des courses de Le Pin et de Montgé-en-Goële est toujours reconduite pour 2023. Cela étant, Jean-Paul souhaite une implication plus importante des membres du club ainsi que des clubs co-organisateurs.

Concernant la fête du club, son organisation est prévue en début d'année sur la péniche près du gymnase Lino Ventura aux Pavillons-sous-bois.

La date du LOTO reste inconnue pour l'instant. Celle-ci reste en attente de l'attribution d'une salle par la mairie. Tous les membres du club disponibles seront le moment venu invités à participer à la préparation de cet évènement ou à venir tenter leur chance.

La fréquence des réunions club devient bimestrielle (tous les 2 mois). Les réunions du bureau restent mensuelles.

Tassadite procède à la remise des équipements.

Prise de la photo de groupe officielle pour la saison 2023.

Fin de l'assemblée par un vin d'honneur pour fêter les bons résultats de la saison 2022.

Pascal LAYEN
Secrétaire



Jean-Paul Travaillé
Président



Alain PANNETIER
Trésorier

